



# PRÉFET DU VAR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Direction départementale des territoires et de la mer du Var Service Eau et Biodiversité

Toulon, le 26 avril 2021

Service Eau et Biodiversité

**Sylvie FANTIN**

Chargée de mission environnement

Tél : 04 94 46 82 44

Courriel : [sylvie.fantin@var.gouv.fr](mailto:sylvie.fantin@var.gouv.fr)

### Note de présentation

Établie au titre de l'article L.123-19-2 du Code de l'Environnement  
dans le cadre de la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7  
de la charte de l'environnement.

#### Dossier présenté

**Objet** : demande de dérogation pour la capture ou l'enlèvement de spécimens d'espèces animales protégées définie à l'article L.411-2 du code de l'environnement

**Motif(s)** : pour prélèvement, capture temporaire et relâcher sur place de serpents sur les années 2021 à 2025.

**Demandeur** : Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux (SOPTOM) à Carnoules

**Pièce(s) associée(s) produite(s) par le demandeur** : 1 CERFA + annexe (dossier de demande et lettre)

#### Contexte

Étude scientifique et suivi des populations de serpents sur toutes les communes du Var et îles associées. Les spécimens identifiés dans le rapport sont des espèces protégées sur l'ensemble du territoire régional. En conséquence, le demandeur doit être habilité pour cette capture temporaire avec relâcher sur place de spécimens d'espèces animales protégées.

#### Objectif(s)

La finalité de l'opération est :

- la protection de la faune et de la flore
- sauvetage de spécimens
- la conservation des habitats
- l'inventaire de la population
- l'étude génétique ou biométrique
- les études scientifiques autres

#### Avis

saisine du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) non requise pour la présente opération

#### Modalités de consultation

Le dossier de demande de dérogation ainsi que le projet de décision sont mis à la consultation du public sur le site Internet des services de l'Etat : [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)

Les observations sur le dossier de demande peuvent être communiquées :

- par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-biodiv@var.gouv.fr](mailto:ddtm-biodiv@var.gouv.fr)
- par courrier à la Préfecture du Var – DDTM83/SEBIO/Environnement à l'adresse ci-dessous indiquée

#### Dates de la consultation

Début de la consultation : 26 avril 2021

Fin de la consultation : 16 mai 2021 inclus

Adresse postale : Préfecture – DDTM – service eau et biodiversité – mission environnement - CS 31 209 - 83070 TOULON CEDEX

Accueil du public : 244 avenue de l'infanterie de marine à Toulon face aux pompiers

Téléphone 04 94 46 83 83 --- Courriel : [ddtm-biodiv@var.gouv.fr](mailto:ddtm-biodiv@var.gouv.fr) --- [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)